## COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

# Séance du 27 janvier 2015

Le Conseil Municipal de la Commune d'Arith s'est réuni le 27 janvier 2015 à 20 heures 30.

### Présents:

Mrs CAMPILLO Didier, CLERT Pascal, DAVAT Christian, Mme COCHET Christelle, Mrs FRAIX-BURNET Jean-Philip, GERARD Pierre, Mmes GRUMEAU Monique, GUEYRAUD Bernadette, Mr LEON Jean-Michel, Mmes MORAND Julie et TRAHAND Cécile.

#### Assiste à la séance :

Bernadette ROCHE CATTIN (Secrétaire).

### Absents:

### Désignation d'un secrétariat de séance :

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient de désigner un secrétaire de séance pour établir le procès-verbal de séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**APPROUVE** la nomination de GRUMEAU Monique à la fonction de secrétaire de séance.

# Validation du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2014 :

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil s'ils ont des remarques particulières à formuler concernant le procès-verbal de cette séance.

En l'absence d'observation, le conseil municipal, APPROUVE, à l'unanimité, le procès-verbal de cette séance.

Le Maire, après avoir rappelé l'ordre du jour, en présente tour à tour les différents points.

<u>1° TERRAIN MONTAGNY</u>: Messieurs le Maire et le Premier Adjoint ont reçu Madame Grand et Monsieur Pallice le 08 novembre 2014.

Le Conseil Municipal constate que la partie du terrain utilisée par les familles Pallice et Bollon n'est pas affecté à l'usage direct du public ni à un service public du fait de son inaccessibilité. En conséquence le Conseil Municipal décide de désaffecter du domaine public cette partie de parcelle.

<u>2° TRAVAUX EGLISE</u>: L'appel d'offres pour les travaux de restauration des peintures de la coupole a été lancé. Nous avons reçu deux offres, l'ouverture des plis va avoir lieu prochainement. Nous n'avons toujours pas de réponse de la part du Conseil Général suite à notre demande de subvention. L'association Saint Laurent fera un don de 10 000 € à la commune.

#### 3° DIVERS:

- Déneigement des particuliers : il sera précisé, dans la convention, que les cours ne seront traitées que si elles ont un accès direct sur les routes déneigées par la Commune ou le Département,
- Nous allons reprendre contact avec Monsieur De Banizette, ONF, pour les travaux de réfection du chemin d'accès à la parcelle de La Parellaz,
- ERDF Montagny: les travaux sont prévus début février avec une coupure d'électricité le 10 février 2015. Les personnes concernées ont été averties par ERDF et nous l'avons également signalé par affichage,
- Eclairage public : dans un souci de diminution des dépenses, la commune engage une réflexion sur l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit sur tout ou une partie de son territoire,

- # Affaires scolaires: les Amis des Bauges proposent une rencontre, ce jeudi, autour de l'évolution des rythmes scolaires,
- Gardiennage église : Gilbert CHALAMEL assurerait peut-être le gardiennage de l'église, mais il ne souhaite pas le faire seul

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 15. Le Maire,

J.M. LEON

TO A PARTY X

Savoie